

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-137

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 6 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit le six du mois de novembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvauçais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Tessonnière, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

#### **22 présents + 3 pouvoirs (24 votes) :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :**

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

##### **3 pouvoirs :**

- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

**Excusé (e) s :** Claire SAINCOURT, Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF,

**Claude SERVANT a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** lundi 29 octobre 2018

## DECHETS MARCHES PUBLICS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- Vu l'avis d'appel public à la concurrence réalisé
- Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 24 octobre 2018

Après délibération et par 18 voix pour et 6 abstentions de membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- D'attribuer le lot n°1 – Collecte des ordures ménagères : à l'entreprise Brangeon
- De déclarer sans suite le lot n°2 – Collecte des Bio-déchets

A Airvault, le 7 novembre 2018  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20181106-D2018137-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-11-2018

Publication le : 13-11-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48